

Traitements « hippocratiques » au XX^e siècle en France : sangsues, ventouses, sinapismes etc.

'Hippocratic' treatments in 20th century in France: leeches, cupping, mustard plasters etc.

par Philippe ALBOU¹

La théorie des humeurs et les « traitements hippocratiques »

La théorie des humeurs est l'une des bases incontournables de la médecine antique européenne. Elle a été popularisée par le *Corpus hippocratique*, en particulier par Polybe, gendre et disciple d'Hippocrate, considéré comme l'auteur du traité *De la nature de l'homme* : « Le corps de l'homme contient du sang, du flegme, de la bile jaune et de la bile noire. Voilà ce qui constitue la nature du corps (...) La santé parfaite résultant du mariage parfait des humeurs, tant sous l'angle de la quantité que de la qualité et la maladie, a lieu lorsqu'une de ces humeurs, en trop petite ou trop grande quantité, s'isole dans le corps provoquant une double douleur, à savoir à l'endroit d'où l'humeur est partie et à l'endroit où elle est fixée ».²

1. Séance de la SFHM aux Journées hippocratiques de Kos (Grèce), le 18 octobre 2024. Contact : philippe.albou@gmail.com

2. Polybe, *Corpus hippocratique*, *Nature de l'homme*, Chap. 4. (Traduction de Littré)

Alors que la santé était définie par un équilibre des humeurs entre elles, Hippocrate indique dans ses *Aphorismes* que l'évacuation de certaines d'entre elles, par les « voies convenables » est utile, en favorisant l'amélioration ou la guérison du malade : « Les humeurs qu'il faut évacuer, les évacuer du côté où elles tendent le plus par les voies convenables. » ; « Si l'évacuation est telle qu'elle doit être, elle est utile, et le malade la supporte avec soulagement ; sinon il s'en trouve mal. »³ Ces évacuations thérapeutiques se fondaient sur les principes de révulsion et de dérivation, ainsi que sur le phénomène de métastase :

Révulsion

La révulsion vise à éloigner une humeur de l'organe où l'on supposait qu'elle se portait, pour la diriger ensuite vers une autre partie. Les traitements hippocratiques fondés sur le principe de la révulsion ont été résumés de la manière suivante par Lereboullet en 1876 : « Favoriser la crise⁴ en attirant au dehors les humeurs qui menacent de se porter vers un organe important, provoquer dans les corps malades ces mouvements, ces déplacements des humeurs, dont l'équilibre est nécessaire à la santé, tels étaient les principes qui guidaient Hippocrate dans la pratique de la révulsion. » Le dictionnaire Littré médical de 1905 précise que cette définition avait évolué au début du XX^e siècle : « Aujourd'hui on donne le nom de révulsion à une méthode thérapeutique qui consiste à provoquer un *afflux sanguin*, un *appel leucocytaire* ou *l'issue d'une plus ou moins grande quantité de sérosités* dans un tissu plus ou moins éloigné de l'organe malade ou même au dehors du corps, dans le but d'améliorer l'état de cet organe. »

Dérivation

Apparentée à la révulsion, la dérivation a quant à elle pour but de détourner artificiellement une humeur ne s'écoulant plus par ses voies naturelles, ce qui était une anomalie à l'origine de désagréments, comme dans certaines observations cliniques. Un exemple est proposé par le Littré médical de 1905 : « Le sang ne circulant plus dans les amygdales enflammées, on croyait obtenir qu'il se détournât de cet organe et cessât d'y affluer, quand on déterminait son écoulement par la muqueuse nasale, par la saignée de la jugulaire (*saignée dérivative*) ou quand on amenait la congestion d'un organe voisin, comme la peau du cou, par un vésicatoire, etc. ».

3. Hippocrate, *Aphorismes*, sect. I, 21 et 25. (Traductions de Littré)

4. Moment décisif dans l'évolution d'une maladie, à partir duquel l'évolution de la maladie se fait soit vers la guérison, soit vers une aggravation, voire la mort.

Métastase

La métastase (du grec *meta*, « placer » et *stasis*, « déplacer ») correspondait au changement du siège d'une maladie, avec le *transport* de la « matière morbifique » dans un lieu différent, concomitant à la disparition de l'affection initiale et l'apparition d'une maladie dans un autre lieu. Ce phénomène était susceptible d'améliorer l'état du malade en déplaçant la maladie dans un organe de moindre importance. Le Littré médical de 1905 fournit là aussi un exemple : « L'apparition d'une orchite chez l'homme, d'une ovarite ou d'une mammite chez la femme, au moment où disparaît le gonflement de la région parotidienne qui constitue les oreillons, est un exemple de métastase. Ce qui semblait justifier jusqu'à un certain point la doctrine de la métastase, c'est que l'apparition de la nouvelle localisation morbide était suivie de l'amélioration des premiers symptômes. »

Les traitements en lien avec la théorie des humeurs

Révulsion par la saignée	<ul style="list-style-type: none"> - La saignée en général était destinée à évacuer des principes toxiques dans le sang - La saignée au pied, au bras, ou dans d'autres endroits du corps avaient des indications spécifiques - Techniques apparentées : la saignée locale par les sangsues, ou les ventouses scarifiées
Révulsion ou dérivation par évacuations digestives	<ul style="list-style-type: none"> - Laxatifs et lavements - Vomitifs
Révulsion au niveau de la peau	<ul style="list-style-type: none"> - Sudorifiques - Applications de sinapismes, ventouses ou vésicatoires
Création artificielle d'un foyer morbide (<i>métastase artificielle</i>)	<ul style="list-style-type: none"> - Absès de fixation - Sétons

Principaux traitements « hippocratiques » utilisés en France au cours du XX^e siècle

Nous allons maintenant reprendre ces différents types traitement, que l'on peut qualifier d'*hippocratiques*, en montrant qu'ils ont continué à être assez largement pratiqués en France jusqu'au milieu du XX^e siècle, et même au-delà pour certains d'entre eux. Et même parfois jusqu'à nos jours dans des contextes particuliers. Nous n'avons pas repris l'intégralité des traitements notés dans le tableau ci-dessus : au XX^e siècle, par exemple, les purgatifs et les lavements sont utilisés uniquement pour traiter la constipation, et non en tant qu'application des principes de révulsion ou de dérivation...

La saignée générale



Fig. 1 - Une saignée chez des paysans en 1922.
(N. Keyland, Wellcome Collection. Licence CC BY 4.0)

La saignée est présentée dans la *Collection hippocratique* comme l'un des moyens curatifs « acquis depuis longtemps à la Science ». Au temps d'Hippocrate, et jusqu'au XVII^e siècle, le lieu de ponction avait une grande importance : on choisissait par exemple de saigner à droite dans les maladies du foie, et à gauche dans les maladies de la rate, ou encore au pli du coude pour traiter les maladies de la tête, pratique à l'origine du nom de la *veine céphalique*. C'est la découverte de la circulation du sang qui a permis de clore la discussion stérile sur le lieu de ponction, en imposant l'idée

d'une masse sanguine unique où l'influence de la saignée était indépendante du point de ponction choisi.

Selon Huchard et Fiessinger, en 1907, les principales indications de la saignée étaient les suivantes : l'*œdème pulmonaire*, désigné par les auteurs comme « le triomphe de la saignée » ; l'*éclampsie puerpérale* ; l'*urémie* qui fait suite aux maladies des reins ; les *dilatations du cœur* ; et *certaines affections nerveuses* (congestions, hémorragies cérébrales), qui, selon les auteurs, « se trouvent bien de la saignée, si le sujet est vigoureux et pléthorique ». Ces indications, que nous qualifierons de « résiduelles » furent quasiment abandonnées au milieu du XX^e siècle, avec l'apparition de diurétiques plus puissants et de l'antibiothérapie. Deux techniques apparentées aux saignées

continuèrent cependant à être parfois utilisées, qui étaient aussi fondées sur l'idée de la révulsion sanguine : les ventouses (éventuellement scarifiées) et l'application de sangsues.

Les ventouses

D'après le *Littre médical* de 1905, les ventouses sont des « sortes de cloche de verre qu'on applique sur une partie des téguments, après avoir fait le vide dans son intérieur, afin d'attirer le sang à la périphérie du corps pour produire une dérivation thérapeutique, ou afin de favoriser l'évacuation d'une humeur morbide ». Leur technique d'application était ainsi décrite : « Pour appliquer une ventouse, on y allume un peu de papier ou d'ouate, ou on passe rapidement à l'intérieur la flamme d'une lampe à alcool. L'air est raréfié par la combustion ; il se forme un vide dans le vase, et son ouverture étant aussitôt mise en contact avec la peau. » Selon Galtier-Boissière, en

1927, leurs indications étaient les suivantes : en premier lieu la congestion pulmonaire, mais aussi la péricardite, la congestion hépatique et la néphrite aigue. Les figures 2 et 3 reproduisent des dessins humoristiques parues en 1935 dans la revue *Ridendo*, qui prouvent que les ventouses étaient alors des traitements bien connus du grand public.



Fig. 2 - Dessin de Marcel Prangey dans *Ridendo* n° 26, 20 mars 1935. (Coll. P. Albou)

On pouvait aussi appliquer des ventouses sur des zones scarifiées, en vue de déterminer une saignée locale, technique d'ailleurs toujours utilisée de nos jours en « médecine chinoise ».

À noter que l'utilisation de ventouses, scarifiées ou non, qui ont la particularité de ne pas être interdites par la réglementation anti-dopage, a été adopté par certains sportifs de haut niveau, comme par exemple la nageuse chinoise Wang Qun (JO de Pékin, 2008), le nageur américain Michael Phelps (JO de Rio, 2016), le nageur italien Nicolò Martinenghi (JO de Paris, 2024), ou encore le footballeur Karim Benzema en 2020, dont les images sont largement diffusées sur Internet.



Fig. 3 - *Dessin de Salar dans Ridendo n° 37, 5 novembre 1935. (Coll. P. Albou)*

Les sangsues

Présentées comme une alternative à la saignée générale, les sangsues étaient utilisées, d'après Paul Savy (1920), pour « agir sur l'inflammation et diminuer la douleur », avec pour indications : les points de côté, la péricardite, la néphrite aiguë, certaines inflammations péritonéales localisées, la congestion cérébrale et oculaire (elles se plaçaient alors au niveau de la mastoïde). Le même auteur précise cependant qu'il faut « éviter les sangsues chez les hémophiliques, car l'animal déverse un anti-coagulant ; chez les malades affaiblis, les vieillards », ainsi que « chez les femmes au niveau des parties découvertes en raison des cicatrices indélébiles ; sur la peau recouvrant les veines superficielles ou la temporale ; sur la peau des parties où une opération peut devenir nécessaire ; sur le scrotum qui s'infiltré facilement de sang. ». Le mode d'emploi était le suivant : « On met les sangsues dans un verre recouvert d'une feuille en carton mince ; on applique ce verre sur la peau lavée avec soin et imbibée d'un peu de lait. On retire alors la feuille de carton et les sangsues commencent à prendre. Chaque sangsue retire environ 5 à 7 grammes de sang et il s'en écoule autant, une fois l'animal enlevé. Lorsqu'on juge l'émission sanguine suffisante, si



Fig. 4 - Dessin de Jalbès dans *Ridendo* n° 99, 5 décembre 1938. (Coll. P. Albou)

la sangsue ne se détache pas spontanément, il suffit de la recouvrir d'une pincée de sel. »

D'après Olivier Morineau (2002) les sangsues restent utilisées ponctuellement au XXI^e siècle en microchirurgie, en cas d'insuffisance veineuse d'un lambeau libre ou pédiculé, ou encore après la réimplantation de phalanges. Par ailleurs, une enquête menée par notre collègue Serge Rosolen auprès de ses confrères vétérinaires nous apprend que l'utilisation des sangsues en médecine équine est parfois pratiquée, notamment en Allemagne et en Belgique, pour traiter les tendinites des chevaux de saut d'obstacle, ou de dressage, avec l'avantage d'utiliser moins de médicaments chimiques « modernes », pouvant entraîner des effets secondaires et/ou poser des difficultés en cas de contrôles anti-dopage.

Les sinapismes

Paul Jean Rigollot (1810-1973) était un pharmacien français qui inventa en 1866 le célèbre sinapisme appelé « cataplasme Rigollot », ou « papier Rigollot », à base de farine de moutarde noire. Cette invention, présentée à l'exposition universelle de 1867, fut adoptée par les hôpitaux de Paris et les hôpitaux militaire. Le *Littre médical* (1908) précise qu'on pouvait aussi confectionner soi-même un *sinapisme*, avec 250 grammes de farine de

moutarde fraîche diluée dans de l'eau tiède, en quantité suffisante jusqu'à la consistance d'une bouillie épaisse. Paul Savy, en 1948, nous indique que la *sinapisation*, tout comme les *compresses chauffantes*, comme le *Thermogène*, trouvaient leurs principales indications dans les affections thoraciques aiguës : pneumonie, broncho-pneumonie, congestions, etc.



Fig. 5 - *Papier Rigollot, milieu du XX^e s. (Coll. P. Albou)*



Fig. 6 - *Publicité pour le Thermogène. (Wikimédia. Libre de droit)*

Les vésicatoires

Comme l'explique Galtier-Boissière, le vésicatoire était un « emplâtre fait avec de la poudre de cantharides, ou le principe immédiat retiré de ces insectes, la cantharidine, dans le but de provoquer le soulèvement de la peau par de la sérosité, c'est-à-dire une phlyctène (ampoule) ». Il précise que cette médication possédait « une action dérivative et sédative des douleurs. Le mode d'emploi en était le suivant : « La peau étant nettoyée, on chauffe légèrement le vésicatoire, on l'applique et on le fixe à l'aide d'un bandage. On le laisse 2 heures chez les petits enfants, 4 heures chez les plus grands, 8 heures chez l'adulte. On perce la phlyctène avec une aiguille flambée en ayant soin de ne pas enlever l'épiderme, et on panse au *Tulle Gras*. » Les vésicatoires étaient indiqués dans la tuberculose pulmonaire à



- Je vais me coucher avec bonheur !
- Moi, je vais me coucher... tout seul !
- Oh ! ce n'est pas comme Maman !... Elle couche toujours avec son vésicatoire !

Fig. 7 - Lithographie de Jules Baric, 1859.
(Wikimédia. Libre de droit)

poussées congestives, les pleurésies au déclin, la péricardite, les névralgies, l'hydarthrose », mais Galtier-Boissière précise, en 1927, que cette médication était « tombée en défaveur, après une vogue prolongée. ».

Les abcès de fixation

Un *abcès de fixation* désignait un abcès artificiel provoqué, dans un but thérapeutique, au moyen d'injections irritantes sous-cutanées, d'essence de térébenthine, d'éther ou de nitrate d'argent. Également appelée *abcès artificiel*, ou *abcès de Fochier*, cette technique fut préconisée dans les années 1990 par le chirurgien lyonnais Alphonse Fochier (1845-1903). Le but était de constituer un émonctoire localisé et de provoquer ainsi une *métastase artificielle*, destinée à traiter certaines infections telles que la pneumonie,

la pleurésie purulente, l'infection puerpérale ou les septicémies. En dépit d'une certaine curiosité initiale, les médecins de l'époque se montrèrent perplexes... et cette technique fut en pratique peu utilisée en dehors de cas désespérés. Comme le disait Arnozan en 1907 : « C'est un traitement d'exception que l'on réserve aux malades chez lesquels les traitements usuels ont échoué, dont le pronostic vital semble fatal et qu'on réussira ainsi à sauver ». À noter qu'Arnold Netter, célèbre pédiatre parisien, préconisa à la fin de sa carrière l'utilisation d'abcès de fixation chez les enfants atteints d'encéphalite léthargique⁵. Nous signalerons enfin que l'expression « abcès de fixation », au sens figuré, est toujours utilisée en France dans le langage politique, pour désigner « une action qui a pour but de faire dévier sur un point les ferments d'une agitation sociale ».

Les sétons

Les *sétons* sont des drains, constitués d'une mèche en coton ou d'un faisceau de crins, insérés sous la peau, et dont les extrémités sortent par deux orifices distincts. Ils ont été utilisés dans deux contextes particuliers : d'une part comme technique chirurgicale classique, pour évacuer des sécrétions sanglantes et/ou purulentes liées à des plaies profondes ; et d'autre part en créant, dans un but thérapeutique, soutenu par l'idée de la *métastase* hippocratique. Selon le Littré médical de 1905, l'introduction en « zone saine » d'une mèche entre deux orifices, entraînait une suppuration au bout de 3 ou 4 jours. Le même dictionnaire précise que les sétons n'était plus utilisé dans cette indication au début du XX^e siècle.

À noter cependant que, de manière très ponctuelle, les sétons sont toujours utilisés en médecine équine : F. Desbrosse et JM. Vandeweerd, ont en effet rapporté, en 2015, leur expérience de douze sétons, pratiqués entre 2000 et 2007 sur des cas difficiles, comme des « inflammations des voies respiratoires profondes, des abcès à coque épaisse, ou de mauvaises analyses sanguines avant chirurgie orthopédique ». Selon ces auteurs, les résultats se sont avérés assez positifs : « Les résultats sont satisfaisants, disaient-ils, dans le sens où les “tousseurs” se sont arrêtés de tousser, les chirurgies différées ont pu être réalisées sans complication et les abcès ont été drainés sans fibrose des tissus. ».

5. Arnold Netter (1855-1936) exerça à l'Hôpital Trousseau entre 1905 et 1920, et Robert Debré prononça son éloge funèbre, au nom de l'Académie de Médecine, le 10 mars 1936. L'encéphalite léthargique, pour laquelle Netter préconisa ce traitement, est une maladie largement oubliée de nos jours : elle a pourtant sévi dans les années 1920, après la pandémie de grippe espagnole, en entraînant la mort de centaines de milliers de personnes dans le monde.

Au total, l'ensemble de ces traitements, qui reposaient surtout sur les principes hippocratiques de *révulsion* et de *dérivation*, sont désormais considérés comme désuets. Ils furent cependant utilisés en France jusqu'au milieu du XX^e siècle, et même au-delà... en ayant d'ailleurs généralement oublié, il faut bien le dire, leur origine hippocratique !

RÉSUMÉ

Inspirés par la théorie des humeurs d'Hippocrate, et aussi par les notions classiques de révulsion ou de dérivation, des traitements tels que les sangsues, les ventouses, les sinapismes, les vésicatoires ou encore les abcès de fixation, furent utilisés en France jusqu'au milieu du XX^e siècle, et même au-delà. Cet exposé évoquera, de manière imagée, quelques-uns de ces traitements, désormais considérés comme archaïques, mais toujours présents dans notre mémoire collective.

SUMMARY

Inspired by Hippocrates' theory of humors, as well as by classical notions of revulsion or derivation, treatments such as leeches, cupping, mustard plasters, blistering agents, and fixation abscesses, were used in France until the mid-20th century, and even beyond. This presentation will provide a vivid look at some of these treatments, now considered archaic but still present in our collective memory.

BIBLIOGRAPHIE

- Albou P., Histoire de la saignée, *Gazette Médicale*, Tome 99, 1992, n° 6, pp. 39-43
- Albou P., Histoire de la médecine générale en France au XX^e siècle, *Actes du 37^e Congrès international d'histoire de la médecine*, Galveston, USA, 2000
- Albou P., La pratique médicale dans les années 1930. À partir des dessins humoristiques publiés dans *Ridendo* entre 1933 et 1940. *Mémoire de DU d'histoire de la médecine et des maladies*, Université Paris Cité, Paris, 17 septembre 2022.
- Arnozan, X., *Précis de thérapeutique*, Tome I, Collection Testut, 3^e éd., 1907.
- Desbrosse F. et Vandeweerd JM., Séton & onguents vésicatoires, hier et aujourd'hui, *Association des Vétérinaires Équins Français (AVEF)*, Paris, 2015.

- Galtier-Boissière, *Dictionnaire illustré de Médecine usuelle*, Nouvelle édition, entièrement refondue et augmentée par le Dr Burnier, Larousse, 1927.
- Huchard H. et Fiessinger Ch., *Clinique thérapeutique du praticien*, Maloine Ed., Paris, 1907.
- Lereboullet L., article « Révulsion », in *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, 3^e série, Tome IV, RET-RHU, 1876, p . 316-321
- Littré E., *Dictionnaire de médecine de chirurgie et des sciences accessoires à la médecine*, Édition refondue par Gilbert A., J.-B. Bailliere, Paris, 1905 (21^e éd.).
- Morineau O., Utilisation des sangsues dans la chirurgie de la face et du cou. À propos d'un cas et revue de la littérature. *Mémoire pour l'obtention du DES de Chirurgie de la Face et du Cou, Faculté de Médecine de Nantes. Soutenu à Angers le 11 septembre 2002.*
- Savy P., *Précis de pratique médicale : technique, diagnostic, pronostic, traitement*, Collection Testut, Gaston Doin éd., Paris, 1^{re} éd., 1920, et 6^e éd., 1948.